



## Préparez la prochaine rentrée de votre enfant !

Vous pouvez dès à présent préparer l'accueil de votre enfant aux activités périscolaires 2022-2023 : restauration, accueil du matin et du soir, études et ateliers, accueil du mercredi.

Des guides sont disponibles pour vous présenter les démarches.

Il sera possible d'accomplir toutes les démarches nécessaires directement sur [Trappes & Moi](#), votre espace citoyen.

Vous avez des questions ? Appelez le **01 30 69 17 23**. Si vous êtes en difficulté avec le numérique, vous pourrez être accompagné sur l'école par l'équipe périscolaire de votre enfant (planning affiché sur place et disponible sur le site de la ville).

Pour un accompagnement individuel, vous pouvez également, demander un rendez-vous au même numéro. Vous serez reçus à la cyberbase ou dans l'un des centres socioculturels.

[Retrouvez le guide de la rentrée ici](#)

### SIMPLIFICATION

Cette année, vous aurez simplement à compléter une fiche unique de renseignement.

Après sa validation par les services de la Ville, vous recevrez une notification indiquant l'ouverture des agendas de réservation. Vous pourrez donc sans attendre préparer les temps d'accueils de votre enfant. Il faudra compléter une fiche pour chacun de vos enfants en âge d'être accueillis dans les écoles maternelles ou élémentaires.

**Autre nouveauté :** les différents types de menus sont précisés pour chaque jour.

**PENSEZ À FAIRE CALCULER**

## VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

N'oubliez pas, également, de demander à faire recalculer votre quotient familial. C'est lui qui déterminera le tarif de chacune des activités qui vous sera facturée et sans cette information la ville sera obligée de vous appliquer le tarif maximal.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

## Besoin d'aide dans vos démarches ? La Ville vous accompagne

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

## GUIDE DE PROCÉDURE

Vous pouvez consulter un guide PDF pour vous aidez à accomplir cette démarche en autonomie.

Votre enfant sera scolarisé en maternelle ou élémentaire ; 3 guides différents sont disponibles selon les cas de figures.

1. [Il fréquentait déjà l'an dernier une école à Trappes](#) : vous disposez donc déjà d'au moins un accès à l'espace citoyen Trappes&Moi.
2. [Il ne fréquentait pas l'an dernier d'école à Trappes](#), et [vous disposez déjà d'au moins un accès à l'espace citoyen Trappes&Moi](#).
3. [Il ne fréquentait pas l'an dernier d'école à Trappes](#), et [vous ne disposez pas déjà d'au moins un accès à l'espace citoyen Trappes&Moi](#).

## Document(s)

[Famille\\_1.pdf](#)

[Famille\\_2.pdf](#)

[Famille\\_3.pdf](#)

[guide\\_rentre\\_2022.pdf](#)